

**p.6-7 Relations
internationales**

**p.10 Palmarès des
Maisons fleuries
2010**

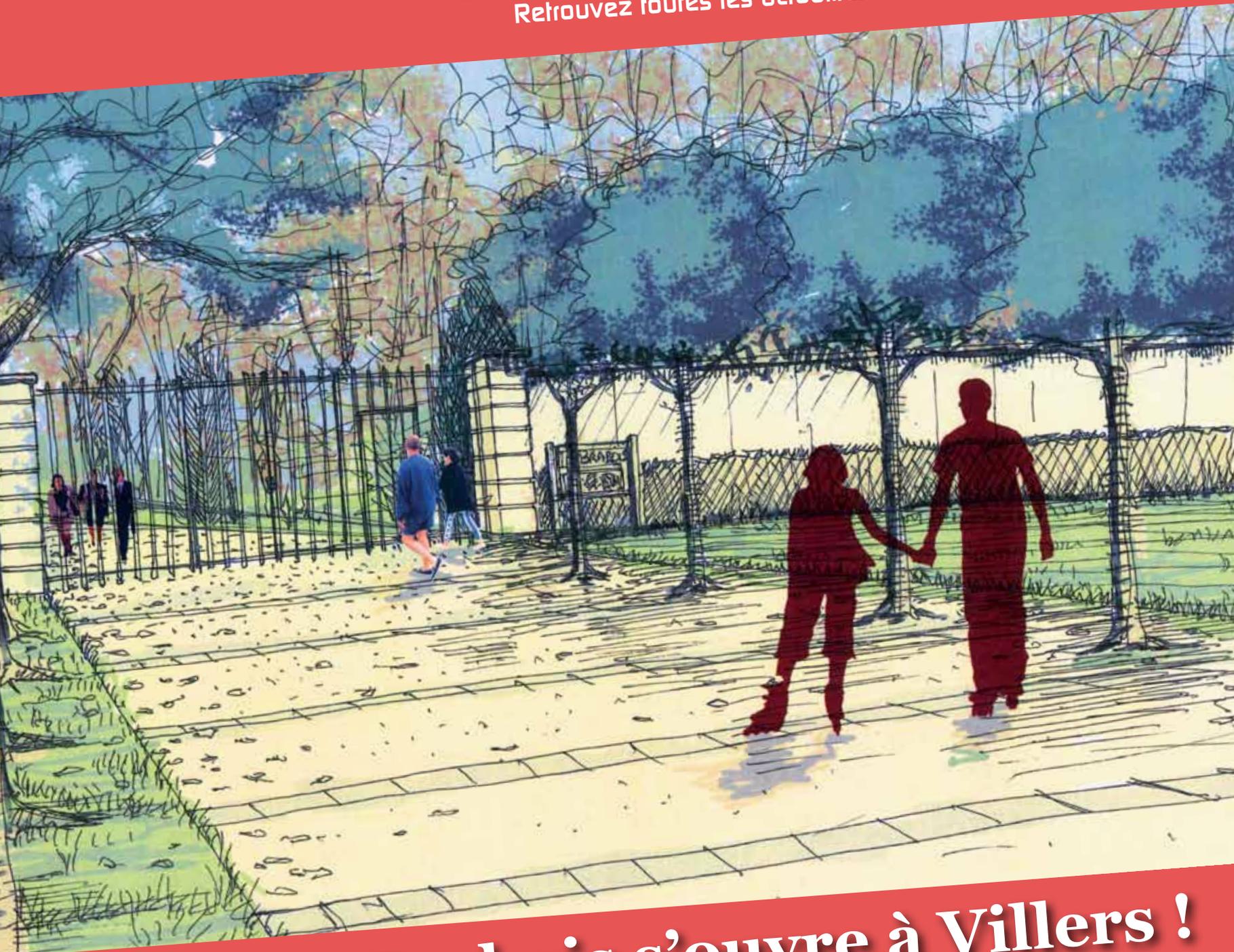
**p.12 Trophées
des sportifs
villarois 2010**

Villiers

n°36

décembre 2010

Retrouvez toutes les actualités sur www.villerslesnancy.fr



Le parc de Brabois s'ouvre à Villiers !

p.4

**Le Maire, les élus et les agents de la ville vous
présentent leurs**

MEILLEURS VOEUX 2011

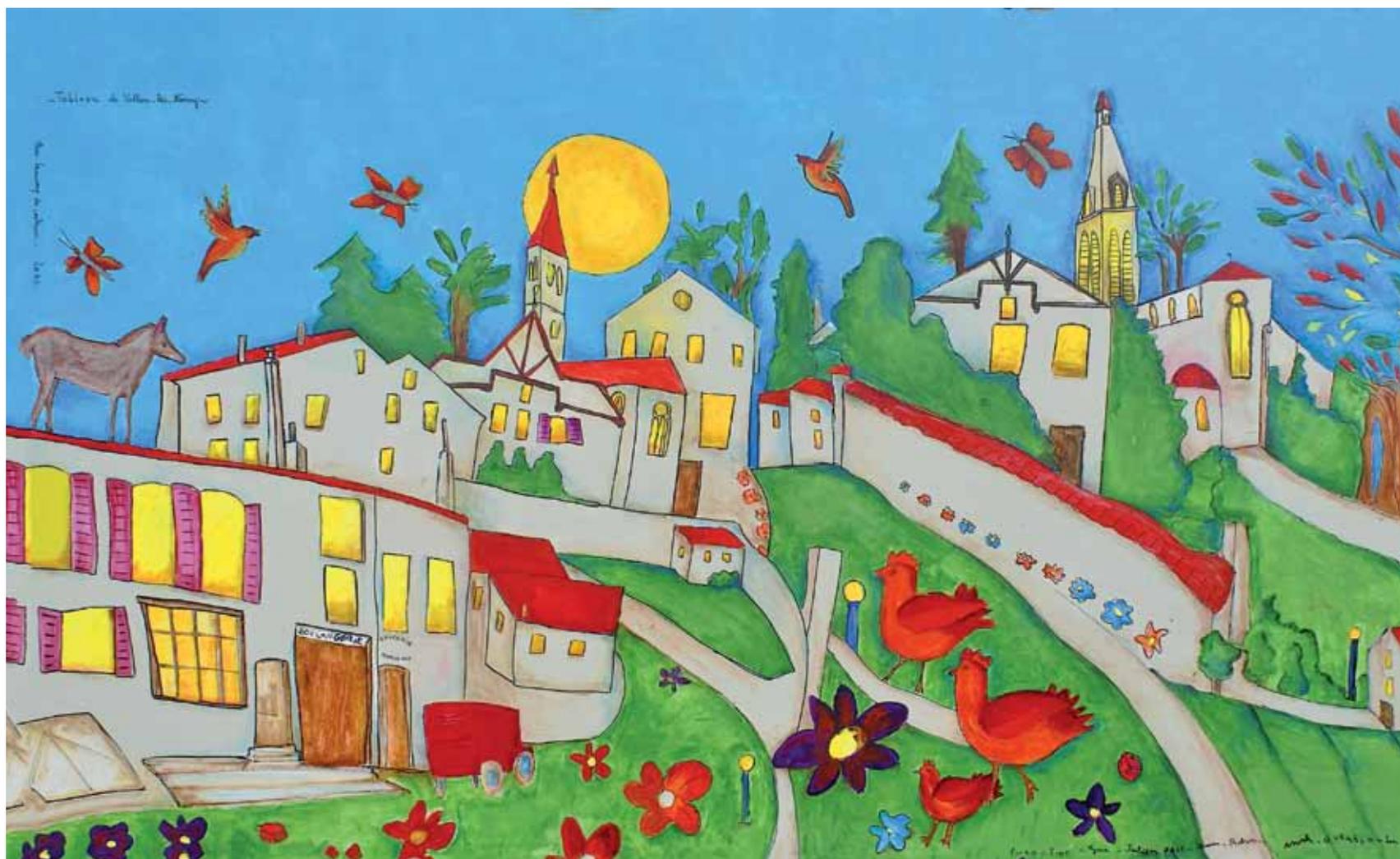
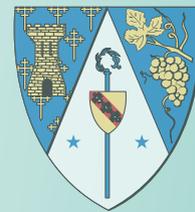


Tableau réalisé par les enfants des CM1 et CM2 de l'école du château Simon de Chatellus dans le cadre du projet « L'art au jardin » avec l'aide de Fabienne Martin

« L'amour de la démocratie est d'abord
un état d'esprit. »

Pierre Mendès France



Sommaire

Démocratie locale

p.4 Le Parc de Brabois s'ouvre à Villers !

Saison culturelle

p.5 Ange ou démon Clau et Co.

Relations internationales

p.6 A la découverte de Wemmel

p.7 Laurent Mathieu, nouveau président de Bravo Des échanges réguliers Les visages du jumelage

Album photos p.8 et 9

Cadre de vie

p.10 Palmarès

des maisons fleuries 2010

p.11 Les arbres, des amis des villes dont il faut prendre soin

Sports

p.12 Trophées

des sportifs villarois 2010

En bref

p.13 Brèves

Vie municipale

p.14 Adieu René

Relations avec la CUGN

p.14 Les délibérations de l'année 2010

Expression

des groupes politiques

p.15 2011 : Dans la ligne des engagements pris au service des Villarois

p.15 Transport en commun :

le dangereux mépris municipal

Vie municipale

p.15 Extrait du compte administratif 2009



« L'amour de la démocratie est d'abord un état d'esprit »

Cette phrase de Pierre Mendès France illustre les vœux de la ville pour 2011. Permettez-moi donc de souhaiter aux habitants de Villers-lès-Nancy et à leurs proches tous mes vœux pour la prochaine année.

A Villers, l'amour de la démocratie n'est pas seulement un état d'esprit, c'est une ligne de conduite que l'équipe municipale applique tous les jours. Après deux réunions publiques sur des projets immobiliers en septembre et octobre, une troisième a eu lieu au mois de novembre sur l'avenir du parc de Brabois. Vous avez été très nombreux à y assister et à poser des questions pertinentes, et je vous en remercie. Votre présence montre que les habitants s'investissent dans les projets de leur commune quand on les y associe. Cette réunion a été l'occasion d'officialiser la création d'une entrée au parc de Brabois sur Villers-lès-Nancy, pour laquelle je me suis battu depuis mon arrivée à la tête de cette municipalité en 2001. Quoi de plus normal, puisque ce parc forestier exceptionnel, est situé dans sa quasi-totalité sur le territoire communal de Villers-lès-Nancy !

Je souhaite que la prochaine réunion publique porte sur les projets de la Communauté urbaine en matière de transports en commun, et notamment la possible troisième ligne de transport en site propre dont on dit qu'elle pourrait desservir Villers. J'ai pris contact depuis plusieurs semaines avec le Président de

la CUGN et son vice-président en charge du dossier, sans obtenir de réponse ferme à ce jour. Mais je ne lâche pas et insisterai autant que nécessaire pour que les Villarois puissent être informés en toute transparence.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite également revenir sur une autre valeur qui sous-tend l'action de l'équipe municipale : la solidarité. J'ai eu le plaisir de voir la première concrétisation d'un projet que nous avons démarré en milieu d'année : « l'accès communication », un dispositif du CCAS de Villers-lès-Nancy qui, pour réduire la fracture numérique, met à disposition des familles ayant des enfants scolarisés au collège et répondant à certains critères de ressources, un ordinateur et prend en charge une partie de son abonnement internet. Malgré les mesures gouvernementales qui asphyxient les finances des collectivités territoriales, nous ferons tout notre possible pour maintenir les actions solidaires de la ville en 2011.

Vous retrouverez bien sûr dans ce nouveau numéro de Villers Nouvelles vos rendez-vous traditionnels ainsi que les spectacles et activités culturels qui embelliront vos soirées du début de l'année 2011. Une petite surprise vous attend : puisque nous évoquons la truffière qui s'installe dans le parc de Brabois, j'ai demandé à un restaurateur de notre commune de proposer aux lecteurs de Villers Nouvelles une recette pour les fêtes, à base de truffe bien sûr ! Son équipe nous en a concocté trois, vous en trouverez une dans ce numéro, les deux autres étant sur le site Internet. Merci à l'équipe du « Pré aux marguerites » pour ce joli cadeau de Noël !

Je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée émue pour mon ami René Bodin, qui nous a quittés le 25 novembre dernier. Elu sans discontinuer depuis 1983, René Bodin était adjoint au Maire depuis 2001, d'abord à l'équipement et au patrimoine, puis à l'administration générale et à la sécurité. Très présent sur le terrain, il était unanimement apprécié pour ses qualités d'écoute et son sens du dialogue et de la négociation. A sa compagne, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille et ses proches, je renouvelle les condoléances et la sympathie que je leur ai exprimées lors de ses obsèques.

Le Maire,

Pascal Jacquemin

Directeur de publication : Pascal Jacquemin - Directeur de rédaction : Marie-Christine Marnier

Crédits textes : P. Brenneur, J-P. Gurecki, L. Hanrion - Crédits photos : P. Alexandre, E. Ernewein, J-P. Gurecki, L. Hanrion, M. Masson - Conception / illustration : L. Hanrion

Impression : 8 500 ex. - Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Impression : Apache Color

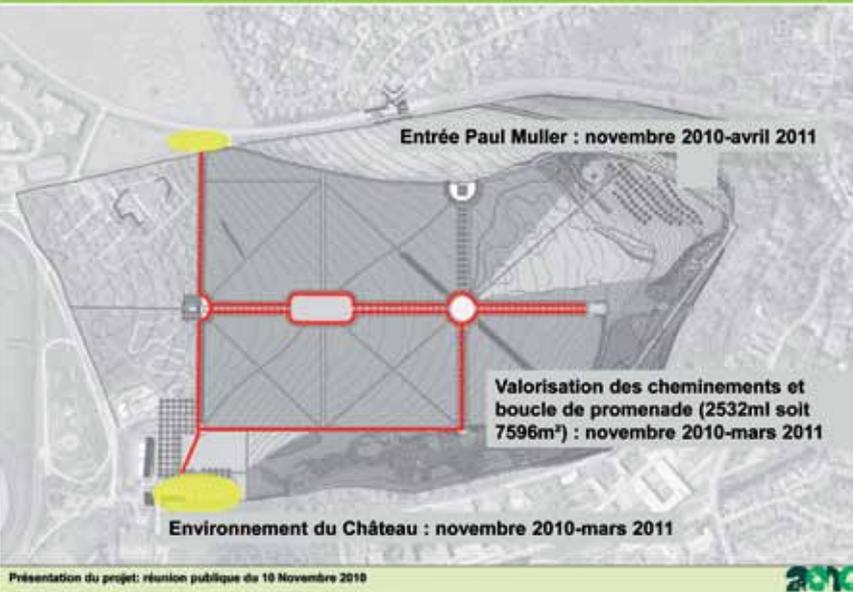
Villers Nouvelles n° 36 - décembre 2010 - imprimé sur papier recyclé

Le Parc de Brabois s'ouvre à Villers !

Après les réunions publiques consacrées aux projets immobiliers du domaine Saint-Fiacre et de la Villa Saint-Pierre Fourier, une troisième réunion publique s'est tenue à Villers ce trimestre, au sujet de l'aménagement du Parc de Brabois. A l'invitation de Pascal Jacquemin, Jean-François Husson et des agents du service des Espaces verts de la Communauté urbaine sont venus expliquer aux nombreuses personnes présentes les travaux qui vont se dérouler de décembre 2010 à avril 2011.

AMENAGEMENT DU PARC DE BRABOIS

Commune de Villers-lès-Nancy



Fidèle à son engagement de tenir informée la population villaroise dès lors que les réflexions sur les projets d'aménagements urbains étaient suffisamment avancées pour qu'ils ne soient pas de simples vues de l'esprit (comme le projet de ligne 3 qui pourrait passer à terme par Villers), Pascal Jacquemin avait demandé à la Communauté urbaine du Grand Nancy de venir exposer ses plans à propos du parc de Brabois. Devant une assistance nombreuse (environ 80 personnes), dont le 1^{er} adjoint au Maire de Vandoeuvre, Philippe Giumelly,

Après avoir abordé l'aménagement du parvis du château dans un esprit romantique, a été présentée la remise en état complète de l'allée Est-Ouest, qui relie Villers à Vandoeuvre. Cette dernière sera traitée en deux parties : la première, de la nouvelle entrée à la clairière, qui restera dans une ambiance forestière avec des arbres implantés irrégulièrement, et la seconde, de la clairière au château, avec un alignement de tilleuls permettant une transition douce vers le parvis du château. De la nouvelle

Pascal Jacquemin a tout d'abord rappelé ce que de nombreux grand nancéens ignorent : le Parc de Brabois est situé dans sa quasi-totalité à Villers-lès-Nancy.

C'est pourquoi depuis 2001, Pascal Jacquemin réclamaient avec insistance qu'une entrée soit créée à Villers. Jean-François Husson, Vice-président de la communauté urbaine délégué au développement durable, lui a confirmé que ce serait chose faite en avril 2011, en haut de l'avenue Paul Muller. Suite à la tempête de 1999 qui a dévasté plus de 87 % du parc de Brabois, la CUGN a engagé presque 750 000 euros pour son réaménagement.

entrée à la clairière, cohabiteront un cheminement piéton et une allée cavalière, séparés par des plantations.

La question de la nouvelle entrée a été particulièrement détaillée et a fait l'objet de questions, de la part des cavaliers présents. Cette ouverture devrait en effet comprendre deux passages, un relativement large pour les cavaliers et les accès techniques, et un autre réservé aux piétons. Sa localisation exacte est encore à définir, mais elle sera située sur la partie plate de l'avenue Paul Muller, entre la voie d'accès au camping et l'extrémité du lotissement des Cottages. Quand des cavaliers se sont inquiétés de la traversée de l'avenue Paul Muller pour rejoindre le plateau en venant du parc, Pascal Jacquemin les a assurés qu'il serait très attentif à cette question, mais leur a aussi rappelé qu'ils devaient être responsables et respecter le code de la route.

Cette entrée a été qualifiée par les représentants de la Communauté urbaine comme une entrée majeure du Parc. Elle disposera d'une ferronnerie équivalente à celle de l'entrée située à Vandoeuvre, et sera donc son égale ! Elle sera surtout un moyen pour que les Villarois et les Villaroises puissent se réapproprier ce parc forestier exceptionnel, qui avec ses cinquante-cinq hectares est le plus grand parc forestier de France !

Retrouvez le diaporama projeté lors de la réunion publique sur www.villerslesnancy.fr

Rubrique démocratie locale / réunions publiques

La truffière, une fierté de plus pour Villers

En 2008, deux tonnes de truffes ont été produites en Lorraine et négociées sur le marché. La truffe, grande consommatrice d'eau et amatrice de sols calcaires, aime la Lorraine en général.

A l'initiative de Léon Wehrle, chercheur de l'INRA, le Grand Nancy développe un projet expérimental de sylvi-truffière dans le parc de Brabois.

La truffe, champignon hypogé (à fructification souterraine), naît au printemps et se développe en symbiose avec les racines des arbres. L'arbre donne à la truffe des sucres (hydrates de carbone) résultant de la photosynthèse, tandis que le champignon fournit à l'arbre des sels minéraux (phosphore), l'aidant à supporter des taux de calcaire élevés et à mieux gérer son eau.

La truffe de Bourgogne, qui va être implantée dans le parc de Brabois, est la plus largement répandue dans toute l'Europe. Son odeur et son goût sont très prononcés et elle est peu exigeante que ce soit pour le climat (elle supporte même les variations climatiques brutales), ou pour la qualité du sol (un plateau calcaire comme celui du haut de l'avenue Paul Muller lui convient parfaitement).

L'INRA de Nancy expérimentera, sur les deux hectares mis à sa disposition, de nouvelles techniques de plantations (alternat d'arbres truffiers et forestiers) et de préparation des plants truffiers avant implantation (inoculation en milieu stérile pendant un an avant plantation).

Retrouvez d'autres recettes à base de truffes sur

www.villerslesnancy.fr

Rubrique Evénements / Repas de fêtes

Recette de Noël !

Foie gras poêlé aux ravioles de truffe blanche, jus de truffe et chantilly de marron

Même s'il faudra attendre encore 6 à 8 ans avant de pouvoir déguster les truffes du parc de Brabois, Villers Nouvelles a demandé à Christophe Gandolfi du restaurant villarois « Le pré aux Marguerites » et son équipe, une recette de fête autour de la truffe.

Pour 4 pers. : 4 tranches de foie gras frais, pâte à ravioles, 100g de ricotta, un flacon d'extrait de truffe blanche, 300g de purée de marrons, 500g de crème, 20cl de lait

Préparez la chantilly de marrons, en fouettant ensemble la crème, le lait et la purée de marrons. Mixez si nécessaire. Ajoutez une pointe de sel quand le mélange est homogène. Versez le mélange dans un siphon.

Mélangez la ricotta, un peu de coriandre frais. Ajoutez de l'huile d'olive et quelques gouttes d'extrait de truffe blanche. Salez, poivrez.



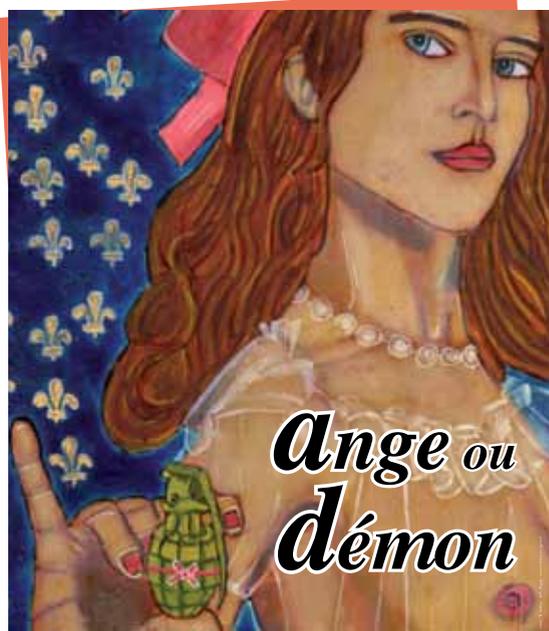
Découpez 8 carrés dans la pâte à ravioles, déposez une cuillère de mélange sur 4 carrés, couvrez avec les 4 carrés restants et fermez les ravioles avec les doigts. Faites cuire les ravioles dans un bouillon de poule ou dans de l'eau avec un peu de gingembre.

Farinez les escalopes. Poêlez-les très rapidement (aller-retour de chaque côté) et terminez la cuisson au four à 180° pendant 5 minutes.

Dressez les assiettes avec une tranche de foie gras, une raviole et une boule de chantilly de marrons. Servez immédiatement.



Exposition « Ange ou démon »



Du 7 au 23 janvier 2011, Angélique Bègue, artiste plasticienne, vidéaste et écrivain, s'expose à la Galerie M^{me} de Graffigny. Artiste mais surtout femme, elle investit ce lieu élégant, féminin même ! La Galerie M^{me} de Graffigny, en portant ce nom, ne pouvait alors qu'être symbole d'une féminité affirmée.

L'éternel féminin montré par Angélique Bègue s'exprime dans ses photographies d'art et dans ses peintures qui naissent souvent d'un cliché.

« Je touche par mon art, ma peinture, mon écriture, les relations délicates et souvent très emmêlées qui lient religiosité, société et sexualité. Mon oeuvre est construite autour de ces trois grands axes. (...) »

L'originalité de cette artiste, peintre mais aussi modèle, vidéaste et écrivain, réside en ce va-et-vient entre le symbolisme qu'elle exprime dans ses temperas profanes, et la réalité raffinée de ses représentations du corps féminin et de ses sentiments.



Dans toute une partie de mon oeuvre, le monde représenté est essentiellement féminin et dominé par la femme. (...) »

Mon art est poétique, « taquin », engagé, érotique mais en même temps tragique et impitoyablement brutal. Des femmes bêtes, séductrices, guerrières, mères, religieuses ou bien des anges, des démons ou encore des êtres surnaturels peuplent souvent mes peintures. Je crois que mon art est l'expression de notre époque actuelle : Irréelle ou vraie, captivante ou choquante, désirable ou frustrante, joyeuse ou cruelle ! Mon art comme notre époque, cherche difficilement entre les deux extrêmes, le milieu. »

Pour son exposition à la Galerie M^{me} de Graffigny, Angélique Bègue a décidé de travailler sur le thème « ange ou démon », dualité de chacun à passer du mystique au débauché. Entre ange et démon, l'artiste réunit en elle ces « deux types d'humanité », toujours en quête d'absolu, sous la forme de peintures, de photographies, de mots et d'images animées.

L'inceste en thérapie - tempera

Angélique Bègue

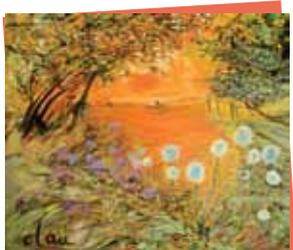
exposition > peintures, photos, vidéo
Angélique BÈGUE
www.angeliquebegue.fr
du 7 au 23 janvier 2011 / galerie Mme de Graffigny / Villers-lès-Nancy
ENTRÉE LIBRE - ouvert du mercredi au dimanche de 14 h 00 à 18 h 30
03 83 92 32 40 - château Mme de Graffigny, 27 rue Albert 1er - F 54600 Villers-lès-Nancy

Clau and Co.

Exposition collective du 28 janvier au 13 février 2011 à la Galerie M^{me} de Graffigny avec : Claudine Turkawka-Loumède dite CLAU (Peintures), Marie-José Feidt (modelages et sculptures, pâte de verre et peinture sur porcelaine) et Francis Lipka (sculpteur en ferronnerie).

CLAU

Artiste peintre, Claudine Turkawka-Loumède ou CLAU peint depuis l'adolescence. Elle garde de ses souvenirs d'enfance... le Sahara, Alger, la Kabylie, qui lui permettent une diversité d'inspiration très intéressante... Tantôt le pastel, tantôt l'huile... mais la vigueur, le mouvement, l'envie d'une nature en devenir restent permanents. Elle parvient en évitant les rajouts, les surcharges, à un impressionnisme très séduisant qui ne se perd pas en détails, mais rend la nature folle, généreuse, heureuse en somme.



Marie-José Feidt

Artiste plasticienne, Marie-José Feidt est aussi l'organisatrice de la journée « Evasion et Passion » à la MJC Jean Savine. Depuis 20 ans, le voyage avec la terre, la pâte de verre et d'autres matériaux (bois, coquillage, métal) lui ont permis d'exprimer ses émotions, ses élans créatifs et ses forces positives et négatives. Elle appréhende son art comme un moyen de se découvrir à travers une sorte de voyage initiatique des émotions et des sens.



Francis Lipka

Sculpteur en ferronnerie. Il réalise des sculptures bucoliques à partir d'objets métalliques...

Poète d'exception, Francis travaille l'essence du fer. Il en extrait l'âme et la transforme au gré de son inspiration. Ses êtres et ses person-nages nous renvoient au monde qui nous entoure... Tout simplement bluffant !



« Les Culs d'trottoirs »

Quand les Culs trempés rencontrent les Garçons trottoirs ça ne peut que fusionner ! Cette année encore, les Culs trempés se font l'énorme plaisir de réinviter les Garçons trottoirs pour cette affiche burlesque des « Culs d'tottoirs » à la MJC Jean Savine le 14 janvier 2011 à 20 h 45.

Entre chanson française et folk, bitume et wild wide west, cette bande de potes se réunit sous le signe de la convivialité, du chant, de la boysband attitude et de la Fête bien sûr ! De quoi nous réchauffer au beau milieu du mois de janvier.

**Vendredi 14 Janvier
20 h 45
MJC Jean Savine
Tarif unique 5 €
Réservations :
03 83 92 32 40**

« Intimement Barbara »

Spectacle invité au Théâtre de la Roële le vendredi 18 février 2011 dans le cadre de la Saison culturelle, « Intimement Barbara » est un concert-hommage à la célèbre chanteuse, poète même, Barbara.

Dans un récital intimiste, Agnès Ravaut se propose de rendre un hommage vibrant à Barbara. S'appuyant sur ses félures personnelles, elle se laisse porter par les mots et les mélodies de la Grande Dame Brune. Un spectacle plein de grâce, d'une grande délicatesse, une belle et douce énergie, une grande complicité profonde qui unit les deux artistes.

**Vendredi 18 février
20 h 45
Théâtre de la Roële
Réservations :
03 83 92 32 40**



A l'heure où la France lie de plus en plus son destin à celui de l'Europe, Villers-lès-Nancy a voulu donner une nouvelle dimension à ses relations amicales avec ses partenaires en Europe. Les deux élus en charge de ces relations internationales, Claude Keiflin, 1^{er} adjoint au maire et Pascal Brenneur, conseiller municipal délégué, peuvent compter sur l'implication de plusieurs associations qui ont su faire vivre et intensifier les liens avec notre ville jumelée d'Oerlinghausen en Allemagne : ARIV, l'Association des relations internationales de Villers-lès-Nancy, présidée par Jean-Claude Roth et qui accompagne la commune dans toutes ses actions d'ouverture par-delà les frontières, BRAVO, présidée par Laurent Mathieu qui vient de succéder à Annick Grand, qui multiplie depuis de nombreuses années les échanges directs entre des familles allemandes d'Oerlinghausen et des familles villaroises ou qui facilite l'accueil de jeunes lycéens ou stagiaires entre nos deux communes, ou encore l'ATELIER, et sa présidente Malou Chaumont, dont les visites régulières des membres en Allemagne, comme lors du dernier marché de Noël, contribuent à entretenir ces contacts conviviaux. Sur place, c'est l'association MOTIV, présidée par Carole Schulte qui fait écho outre-Rhin aux actions lancées depuis Villers-lès-Nancy.

Ces relations internationales ont vu en 2010 s'ouvrir de nouvelles perspectives, avec le rapprochement avec la ville belge de Wemmel dans la banlieue de Bruxelles et cela bien au-delà des premiers contacts noués entre les lycées hôteliers des deux villes. Les liens d'amitié se resserrent : des délégations d'élus se sont rendues et ont été reçues à plusieurs reprises dans chacune de nos communes, des jeunes footballeurs de Wemmel ont précédemment été reçus à Villers, et dernièrement, c'est la chorale « Chœur en balade » de l'A.P.M. qui s'est produite en spectacle devant nos amis belges, en attendant l'exposition prévue d'artistes wemmellois à Villers-lès-Nancy. Ainsi, on ne pourra douter que notre commune ait apporté sa contribution à la construction de la vraie Europe, celle des peuples, celles des cœurs.

A la découverte de Wemmel



Située dans la proche banlieue nord-ouest de Bruxelles (l'Atomium, célèbre monument construit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1958, n'est qu'à quelques centaines de mètres, Wemmel possède nombreux points communs avec Villers. C'est pourquoi un partenariat entre nos deux villes s'est établi depuis 8 ans.

Wemmel, une des six communes de la périphérie bruxelloise à bénéficier du statut de commune à facilités linguistiques, est située au nord de Bruxelles dans la province du Brabant flamand. Elle compte 14 671 habitants (au 1^{er} juillet 2005 selon l'INS) et couvre une superficie de 8,74 km².

Un des premiers seigneurs de Wemmel, dont on trouve la trace dans l'histoire du village, était le maréchal Goswin de Webelne, et dont un des descendants, Leon de Kraainem fut chargé de présenter les excuses du Comte de Flandres au roi de France, Philippe de Valois à la déclaration de la Guerre de Cent ans. La famille Taye, qui régnait sur la seigneurie de Wemmel jusqu'en 1792, joua un rôle important pendant la Révolution brabançonne, qui aboutit à la naissance du 1^{er} Etat belge. Les héritiers firent don de leur château à la commune. Depuis lors le château, rénové en 1992-1993, sert de maison communale.

Parmi les points communs entre Villers et Wemmel, deux communes résidentielles à la périphérie d'une grande ville, il y a la présence d'un lycée hôtelier : ils sont à l'origine des échanges en juillet 2002, avec une première visite de Jean-Claude Roth et d'un des professeurs du lycée Stanislas. Depuis ils se sont multipliés : en 2004, une équipe de Wemmel a participé au Tournoi international benjamins de football, en 2005 et 2008, une délégation wemmelloise était présente à la Fête des vendanges et en 2006, une deuxième visite officielle a été effectuée par Claude Keiflin.

En 2010, de nombreux échanges ont eu lieu, avec une visite de Pascal Jacquemin en mai, la participation d'élus de Villers à la fête de Wemmel, le Marché annuel, en août, la participation d'une délégation d'élus de Wemmel, conduite par Christian Andries à la Fête des Vendanges, et enfin, en novembre, le déplacement de la chorale villaroise Chœur en ballade dans le cadre des animations musicales de la ville de Wemmel. Après un récital d'élèves de l'académie

communale de musique, puis du chœur OKRA, conduit par Lize Marke, qui avait représenté la Belgique au concours de l'Eurovision en 1965, les choristes de l'APM, conduits par Isabelle Croizé, chef de chœur, ont pu donner un aperçu de tout leur talent.

Commune à facilités linguistiques

Ce sont des communes situées en territoire flamand, majoritairement néerlandophone, mais dont la population est majoritairement francophone.

Elles furent instaurées par la loi du 8 novembre 1962, légalement soumises au même régime linguistique néerlandais officiel que le reste de la Flandre, mais les habitants francophones y bénéficient de facilités d'expression ou d'obtention de documents dans la langue de leur choix (suffrages, administration, justice par exemple). Le Conseil communal, même si la majorité de ses membres est francophone, est en revanche tenu de s'exprimer uniquement en néerlandais en séance..



Isabelle Croizé
et Choeur en balade

Relations internationales



Laurent Mathieu, nouveau président de BRAVO

Après 2 ans de présidence, Annick Grand a transmis le flambeau de BRAVO à Laurent Mathieu, lors de l'assemblée générale d'octobre dernier. Agé de 50 ans, marié et déjà grand-père, Laurent Mathieu est agent des impôts et vit à Villers depuis 8 ans.

Le jumelage, il est tombé dedans tout petit : ses parents faisaient partie d'une association de jumelage à Commercy d'où il est originaire, et ont échangé pendant des années avec une famille de Hockenheim. A son arrivée à Villers, il a voulu « se replonger dans le jumelage » et est naturellement devenu membre de BRAVO, dont il avait été secrétaire sous la présidence de M. Kleinhentz. Bien que ne parlant pas beaucoup allemand (selon lui, les allemands font beaucoup plus d'efforts !!!) il accueille des familles à chaque échange familial.

En tant que président de BRAVO, il n'entend pas révolutionner l'association qui fonctionne plutôt bien selon lui. Simplement, il souhaiterait trouver de nouvelles familles d'accueil, de préférence avec des enfants afin de pouvoir nouer des contacts avec des jeunes allemands. Et pour « prolonger l'esprit d'échange » qui anime BRAVO, il envisage de créer des événements pour les adhérents et les familles d'accueil, comme par exemple des sorties à thème, pour continuer à mieux se connaître.

Des échanges réguliers

Tous les ans, de jeunes habitants de Villers séjournent à Oerlinghausen, pour des études et des stages. Bien évidemment, en retour, des familles villaroises accueillent des jeunes d'Oerlinghausen. C'est toujours une expérience très enrichissante !

Si vous êtes intéressés soit pour séjourner à Oerlinghausen, soit pour accueillir un(e) jeune Allemand(e), prenez contact avec BRAVO au 03 83 44 07 79 ou bravo-villers@numericable.fr.

A Villers :

- Victoria Kasulke, 16 ans, a fait un stage de 2 semaines à La Ruche pendant les vacances scolaires d'été. Elle a été accueillie par les familles Grand et Friedrich.
- Katharina Weber, 16 ans, a été scolarisée à Villers, de début septembre 2009 à fin janvier 2010. Elle a été accueillie par les familles Rombaut et Sugg.
- Merit Kaempfert, 16 ans, a été scolarisée à Villers (Lycée Stanislas), de début septembre 2009 à fin janvier 2010. Elle a été accueillie par les familles Schnell et Famille Boly.

A Oerlinghausen :

- Irène Rombaut, 18 ans, a fait un stage de 3 semaines en juillet 2010 à la piscine de plein air d'Oerlinghausen. Elle a été accueillie par la famille Stemme.
- Louise Sugg, 19 ans, a fait un stage en août 2010 dans le cadre de ses études dans l'entreprise Hanning & Kahl à Oerlinghausen. Elle a été accueillie par la famille Andrae.
- Arielle Friedrich, 18 ans, a fait un stage de 3 semaines en août 2010 à l'hôtel Mügge d'Oerlinghausen. Elle a été accueillie par les familles Dietrich et Neumann.
- Lise Plumecocq, 17 ans, a fait un stage de 2 semaines en août 2010 dans le centre équestre de Lage-Hörste. Elle a été accueillie par la famille Gaffron.



Lise Plumecocq et Arielle Friedrich avec Carole Schulte à Oerlinghausen en août 2010

ECHANGES 2011

Les années impaires, l'échange familial a lieu à Villers. En 2011, il aura lieu du 2 au 5 mai. BRAVO est à la recherche de familles d'accueil, pour partager un week-end de convivialité franco-allemand. Le programme des activités sera détaillé au cours du 1^{er} trimestre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez dès à présent prendre contact avec :

Laurent Mathieu au 03 83 44 07 79 ou bravo-villers@numericable.fr

Les visages du jumelage



Laurent Mathieu

C'est le président de BRAVO, qui signifie « Bâti et bonifier les relations amicales entre Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen ». Cette association cherche à favoriser les relations amicales et les rencontres entre les habitants des deux villes jumelées, au travers de l'échange familial.

Jean-Claude Roth

C'est le président d'ARIV, Association des Relations Internationales de Villers-lès-Nancy, qui suit globalement les jumelages et partenariats de Villers-lès-Nancy en lien avec l'équipe municipale.



Malou Chaumont

C'est la présidente de l'ATELIER, lieu d'Accueil, de Travail, d'Echanges, de Liens et d'Idees, d'Ecoute et Rencontres, dont les petits objets artisanaux réalisés bénévolement toute l'année sont vendus chaque année depuis 8 ans au marché de Noël d'Oerlinghausen.

Carole Schulte

C'est la présidente de MOTIV, l'association « sœur » de BRAVO, qui gère les échanges familiaux à côté d'Oerlinghausen.



Et bien sûr, tous les Villarois et Villaroises qui participent à cet échange fraternel qui dure maintenant depuis 22 ans ! **Bravo** à tous, **Motivés**, vous êtes **Arrivés** à faire vivre ce jumelage, **Atelier** d'une belle amitié !



5 octobre 2010 Semaine de la santé : initiation à la gym

12 octobre 2010 Réception des enseignants au château Mme



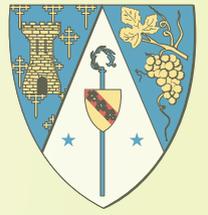
Et retrouvez les photos
de tous les événements m
www.villerslesnancy



5 nov. 2010 Vernissage de l'exposition
rétrospective de Marie-Ange Roger

11 novembre 2010
Cérémonie patriotique en présence du Conseil municipa





de Graffigny

14 octobre 2010 Ouverture de la Saison culturelle 2010/2011
Spectacle des Sourcieuses



14 octobre 2010 CM2 au jardin botanique du Montet



arquants d'octobre à décembre sur

y.fr

al d'enfants

17 novembre 2010
Goûter « Villers, ville amie des enfants »



17 novembre 2010 Remise des écharpes aux nouveaux conseillers municipaux d'enfant lors de « Villers, ville amie des enfants »

Palmarès des maisons fleuries 2010

Le 06 novembre dernier, les « mains vertes » villaraises avaient rendez-vous au Château M^{me} de Graffigny pour la remise des prix du concours des maisons fleuries 2010. Le jury, qui a sillonné les rues de la ville durant cette année pour évaluer l'arrangement, l'harmonie, l'originalité et la qualité des géraniums, dahlias, hortensias et autres compositions florales, a rendu son classement dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tous les participants se sont vus remettre des bons d'achat et des plantes.

Maisons fleuries

1^{ère} M^{me} Pierrette Albrecht

Balcons fleuris

1^{ère} M^{me} Sabine Wagner

FPA Paul Adam

1^{ère} M^{me} Jacqueline Garnot



2^e William Cointin
3^e Elisabeth Badier
Gérard Lorette
Marie-Elisabeth Baillet
Marie-Rose Begeot
Blandine Chenard
Nicole Durand
Pierrette Liegeois
Jean-Pierre Scheubel
Maryse Bosquet
Gérard Cuny
Christiane Mouginet
Monique Lepetit
Danièle Lehmann
Denise Ulmer
Danielle Robert
Nicole Stock
Mireille Thiebaut
Jean Lhuillier

Philippe Tepati
Monique Keiser
Serge Amiot
Andrée Lucot
Paulette Colire
Valérie Rampont
Claudine Muller
Jean-Claude Grandthurin
Nicole Loeffler
Arlette Laurecot
Denise Baillet
Lucette Lang
Pierre-Joseph Fantin
Claude De Moura
Roger Briot
Renée Courtois
Jean-François Minetti
Sylvian Olry

2^e Marie-Henriette Delhaye - 2^e ex aequo Agnès Bernard
Bénito Toschi

2^e Suzanne Budd - 3^e Ruth Bleyer - Agnès Henrion
Georgette Brion



Villers Nouvelles félicite tous les participants de l'édition 2010



Retrouver toutes les photos de la remise des prix et les modalités d'inscription sur

www.villerslesnancy.fr

Rubrique Cadre de vie / Le fleurissement

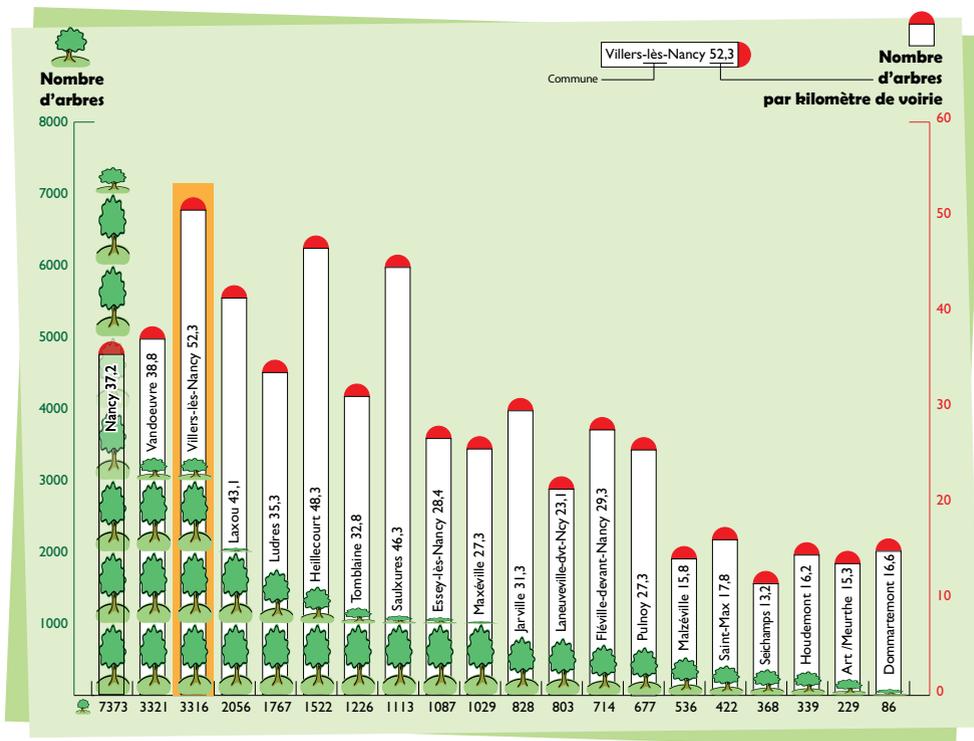
Merci !

C'est grâce au travail des services techniques municipaux, mais aussi grâce à l'implication de tous les Villarois qui ont fleuri leurs balcons et jardins que Villers a remporté le 1^{er} prix du Concours départemental de fleurissement de printemps 2010. Bravo et merci à tous !



Les arbres, des amis des villes dont il faut prendre soin

Les végétaux dans la lutte contre les « îlots de chaleur urbains », qui voient la température des centre-villes grimper entre 4 et 10°C au-dessus de celle des zones périurbaines : cent mètres carrés d'espace arboré permettraient d'abaisser la température de 1 degré dans un rayon de 100 mètres. C'est dire l'importance qu'il faut attacher au patrimoine arboré des communes. Celui de Villers représente 44% du territoire communal.



L'élagage, pour le bien-être de l'arbre

Technique sylvicole qui consiste à réduire la longueur et le nombre des branches (inutiles, gênantes ou nuisibles), il est utile, voire nécessaire, aux arbres, arbustes ou haies. Le manque de lumière, le vent, le poids des fruits, la glace et la neige sont sources d'un élagage naturel qui laisse souvent des traces, moignons ou blessures longues à cicatriser et susceptibles de pourrir ou de favoriser une maladie. Une taille artificielle bien faite peut limiter le pourrissement et accélérer la cicatrisation des blessures et stimule la pousse des tiges et des bois.

En zone urbaine, on taille les arbres d'alignement pour des raisons techniques (alléger la charge des parties restantes de la plante, supprimer les parties malades ou endommagées), pratiques et esthétiques (maîtriser la hauteur des arbres pour éviter qu'ils ne deviennent des géants ingérables) mais aussi sécuritaires (éviter la casse sur les habitations ou l'accrochage des fils téléphoniques et électriques). Pour permettre la vie des organismes saproxylophages (espèces qui ne consomment que le bois mort) et des oiseaux ou chauve-souris, certains élagages ne cherchent pas à éliminer les zones mortes, mais simplement à garantir la sécurité du public et éventuellement à conserver un aspect naturel à l'arbre. L'élagage est autant un art qu'une technique puisque l'expérience de l'élagueur entre en ligne de compte afin de laisser à la plante assez de bourgeons pour survivre et empêcher l'infection des zones coupées.

La coupe se fait au niveau d'une zone de pousse (près d'un bourgeon ou d'une autre branche) pour ne pas induire la mort de la partie allant de la coupe jusqu'à la zone de pousse la plus proche et risquer un point d'entrée pour les insectes et les infections. Toutes les coupes doivent donc être propres et bien finies pour faciliter la cicatrisation. La meilleure période est l'automne et l'hiver car la circulation de sève est ralentie et l'absence de feuilles permet une meilleure appréciation de l'état des arbres. L'élagage peut aussi se pratiquer au printemps en coupant les branches ayant souffert du gel sur des arbres supportant bien la coupe.

A Villers, le programme de valorisation 2010-2011 prévoit l'élagage de 314 arbres, dont 106 avenue P.Muller

(de la sortie de Clairlieu coté Maron au FPA) en taille architecturée et 84 avenue du G^l Leclerc (entre le boulevard du Dr Cattenoz et le Monument aux morts) en taille « tête de chat » (ancienne technique qui permet de contenir le développement des arbres).

Le remplacement nécessaire des arbres morts

Comme tout être vivant, un arbre vieillit, peut être atteint de maladie et éventuellement meurt. Dans les environnements naturels, le bois mort joue un rôle vital dans le maintien de la biodiversité et la productivité des écosystèmes des milieux naturels forestiers et assimilés : il est impliqué dans le cycle et le stockage du carbone, dans les flux d'énergie, la production de sol et leurs capacités hydrologiques, et enfin dans la bonne régénération naturelle forestière.

En milieu urbain en revanche, les arbres morts ou sénescents peuvent provoquer des dégâts matériels ou sur des personnes en tombant ou en perdant des branches, impliquant une responsabilité juridique du propriétaire ou gestionnaire. C'est pourquoi les vieux arbres urbains ou des espaces publics (parcs, lisières de routes) font l'objet de coupes obligatoires de « mise en sécurité ». Dans le cadre du programme de valorisation 2010-2011, il est prévu que tout arbre mort soit remplacé. **Aussi, durant cette campagne, 41 arbres seront replantés, dont 11 dans le parc de Brabois.**

Le patrimoine arboré de Villers-lès-Nancy est exemplaire parmi la Communauté urbaine : Villers est la troisième ville de l'agglomération en nombre d'arbres communaux (3316) et la première ville de l'agglomération en nombre d'arbres par kilomètre de voirie (52,3 arbres par kilomètre). Ces arbres communaux, dits « arbres d'alignement » car plantés au bord des voiries, vont bénéficier d'une campagne de mise en valeur, qui vient de débuter et se poursuivra jusqu'au printemps.

Le Parc M^{me} de Graffigny, une richesse au cœur de ville !

Le Parc M^{me} de Graffigny, qui est géré par la ville, est une véritable richesse en terme de diversité arborée : on y trouve en effet 671 arbres différents. La plupart sont des feuillus (la moitié sont des érables et des frênes), dont cinq ont un diamètre supérieur à un mètre.

Les arbres dits d'ornement représentent 77 individus, dont un chêne tortillard d'un mètre de diamètre. La ville finance tous les ans un diagnostic sanitaire pour surveiller son patrimoine arboré : en 2011, il concernera l'espace vert sous le centre des Ecraignes.

Merci à Gérard Boulanger !

2011 verra le départ en retraite de Gérard Boulanger, directeur adjoint des services techniques. Gérard Boulanger a rejoint la Mairie de Villers-lès-Nancy en 1980, où il a fait tout le reste de sa carrière. Unaniment apprécié par ses collègues et les différents élus avec lesquels il a travaillé, il avait une parfaite connaissance du patrimoine communal. De lui, Cyrille Perrot, adjoint délégué à l'environnement et au développement durable, dit que « c'est un véritable amoureux de la nature et des arbres ». Ce n'était donc que justice de lui rendre hommage dans ce numéro et de lui souhaiter une bonne retraite !



Cartes du programme de valorisation et inventaire des arbres du parc M^{me} de Graffigny

www.villerslesnancy.fr

Rubrique Cadre de vie



Trophées des sportifs villarois 2010

Cette année encore, la ville de Villers-les-Nancy a récompensé ses associations sportives et leurs adhérents au cours d'une soirée riche en émotion. Villers Nouvelles félicite tous les participants et particulièrement l'équipe de Nationale 2 filles du COS Volley-ball pour son trophée de meilleure équipe de l'année et Noémie Bellott, sacrée « Sportif de l'année 2010 » pour ses bonnes performances au COS Tennis. Retrouvez sur cette page la liste de tous les récompensés de l'année.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE JOLIBOIS Président : Michel LECLAIRE ■ **DIRIGEANT** : Michel THIEBAUT, membre du Conseil d'administration ■ **SPORTIFS** : Madeleine EMONNIN (adhérente la plus âgée du club, née le 23/03/1915), Maria Elisa FORNITO (fidèle adhérente) - **BADMINTON VILLERS-NANCY** Président : Jean-Marie CLESSE ■ **SPORTIFS** : Equipe Minime interclub (champion départemental), Marcel BAUMANN (finaliste championnat de France Vétéran), Dominique SCHURTER (qualifié au championnat d'Europe Vétéran en Irlande), Sylvie VISCONTI (médaillée d'argent en double dame V3, qualifiée pour les championnats d'Europe) - **ASSOCIATION FAMILIALE** Président : François BLANCHARD ■ **DIRIGEANT** : Michèle PERNOT - Bernadette FOURNIER ■ **SPORTIFS** : Gymnastique rythmique : Capucine MARANDEL, Laura ANTOINE, Selma HABOUSSI, Manon HUMBLOT (1^{ère} départementale et 2^e régionale), Natation : Titoine CHARUIS, Marine DEGENARO, Juliette ELMERICH, Hélène MASONI, Lucie HOUILLON (équipe arrivée 1^{ère} aux jeux de la Communauté urbaine) - **VTT FUN CLUB** Président : Benoît GASPARETTI ■ **DIRIGEANT** : Bernard MONVOISIN, team-manager du team club DN2 (toujours disponible pour servir le club) ■ **SPORTIFS** : Lâm HUA BEAUSERT (catégorie cadets : 1^{ère} challenge 54VTT CX Country - 1^{ère} championnat 54 VTT X Country - 1^{ère} championnat de Lorraine et 1^{ère} coupe de Lorraine X Country - 26^e championnat de France VTT X Country), Coline CLAUZURE (catégorie Benjamins : 2^e en coupe de Lorraine additionnant tous les points dans les différentes disciplines du VTT - 1^{ère} en D12 championnat de Lorraine de course d'orientation VTT - 1^{ère} fille toutes les catégories sur la course 25km du chardon Lorrain), Malaury THIERY (catégorie Pupilles Filles : 2^e en Coupe de Lorraine reprenant toutes les disciplines du VTT) - **COS VOLLEY-BALL** Président : M. Nicolas BELTRAMO ■ **DIRIGEANT** : Dominique MOINY ■ **SPORTIFS** : **Nationale 3 Filles (montée en Nationale 2)**, Régionale 1 Garçon (montée en Nationale 3) - **COS TWIRLING BATON** Président : Georges BONDAREWICZ ■ **DIRIGEANT** : Jean Richard LESLIE (pour son implication à l'entraînement des adultes et sa formation juge n°2) ■ **SPORTIFS** : Marjorie BONDAREWICZ (finaliste du championnat de France, sélection en équipe de Lorraine qui participera à la coupe du Monde aux Etats-Unis en 2011), Maylis ABALO ■ Lidia TCHENCHILI (Duo benjamin

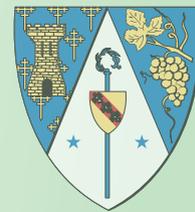
N3 1/2 finale) - **COS TENNIS** Président : Roland GRIFFON ■ **DIRIGEANT** : Ugo FAGGIOLI (accompagnateur d'équipe) ■ **SPORTIFS** : **Noémie BELLOTT (championne départementale - meilleur classement de Lorraine : 15/3 à 11 ans)**, Mathéo BOUTLEY, Vincent VERONESI, Léopold TOUSSAINT (groupe avenir Club), Pierre-Luc JELLMANN (8/10 ans), Mathéo VAN HUYSE, Sarah AUBRY (sélectionnée par la Ligue de Lorraine Tennis) - **COS TENNIS DE TABLE** Président : Jean PIERSON ■ **DIRIGEANT** : Christophe ROBIN (dirigeant d'une équipe jeune et membre du comité) ■ **SPORTIFS** : Thierry LHUILLIER (deux fois finalistes championnat individuel régional) - **COS RUGBY** Président : Patrick SANTIER ■ **DIRIGEANT** : Fabrice MOUGE ■ **SPORTIF** : Lorenzo MEDANA (meilleur joueur Lorrain, rentre au pôle Espoir de Dijon) - **COS KARATE** Président : Salvatore LIVOLSI ■ **DIRIGEANT** : Olivier DEMONCHAUX ■ **SPORTIFS** : Joël GOUVION (champion de France 2010 Vétérans +84 kg), Laurent VALENTIN (vice-champion de France 2010 Vétérans -60kg) - **VILLERS-HANDBALL** Président : Serge BUSSUTIL ■ **DIRIGEANT** : M. GARBELINI (100 % de réussite avec ses - 12ans garçons) ■ **SPORTIFS** : Moins 12 ans (champions 54), Séniors Filles (montée en excellence) - **GYMNASTIQUE** Président : Gerard CUNY ■ **DIRIGEANT** : Régis PETITJEAN (secrétaire adjoint au Cos Gym, toujours disponible, prêt à rendre service au club pour les enfants et pour les adultes.) ■ **SPORTIFS** : Alexandre PERREUX (1^{er} aux barres), Aléssia CONTE (1^{ère} à la poutre), Maëlle VAUTRIN (1^{ère} au saut) - **COS FOOTBALL** Président : Christian MAUCOTEL ■ **DIRIGEANT** : Yann GOUBLAIRE (disponible, sérieux, grand professionnel) Jérôme BIGOT ■ **SPORTIFS** : Equipe U19 (montée au niveau supérieur) - **COS PETANQUE** Président : René KODINGER ■ **SPORTIFS** : Guy GABAYE, Olivier LACOSTE (représentent le Cos Pétaque. Participent à toutes les disciplines organisées par FFP et le CD 54 : coupe de France et Meurthe-et-Moselle - championnat Inter-club : 4^e sur 8 - championnat par équipes de club : 4^e sur 14 - championnat de Meurthe-et-Moselle : qualifiés pour Lorraine et France) - **COS ATHLETISME** Président : Denis MICHEL ■ **DIRIGEANT** : Dominique NAVET (pour son engagement de bénévole, juge, dirigeant et sa grande disponibilité) ■ **SPORTIFS** : Stéphane DAVIDAS, Lucien GUITTON (représentants du département 54 au challenge inter-départemental à Dijon), Nicolas DOUCET, Léna PIERREL, Kalia OULDLAMARA, Justine SCHLACHTER (représentants du département 54 au challenge inter-départemental à Dijon) - **AVENIR CYCLISTE VILLERS** Président : Jean-Christophe RINCENT ■ **DIRIGEANT** : Stéphanie PEN (présente au club depuis ses débuts en 2007) ■ **SPORTIFS** : Joaquim DA SILVA (arrivé cette année au club, il s'est investi tout de suite, en participant tout au long de l'année à de nombreuses randonnées, cyclotourisme et à 45 ans a même terminé ses deux premières courses), Julien HOUISSEAU (poursuit sa progression d'année en année - remporte le titre 54 de sa catégorie d'âge - 3^e des boucles de la Haute Meurthe), Jean-Christophe RINCENT (titre de Meurthe-et-Moselle en 2010 et au niveau régional deux fois vice-champion de Lorraine sur route et en contre la montre) -

COS BASKET Président : Régis LHOSTE ■ **DIRIGEANT** : José-Henri DA SILVA et Jean-Louis GUICHARD (tous deux vice-présidents et coach de sections jeunes artisans principaux de la restructuration du club) ■ **SPORTIFS** : Poussins I (100% de victoires en 2009/2010), Séniors I (accession en Excellence départementale)

ECOLE ELÉMENTAIRE CHÂTEAU SIMON DE CHATELUS Directeur Gérard LORETTE ■ **DIRIGEANT** : Emmanuelle JEROME (pour l'ensemble de son travail à l'école) ■ **SPORTIFS** : Iliina RLIMDSTADLER, Robin PERRON GREER (1^{er} au cross des écoles), Marie GAUDIN, Emma PERRIN, Antoine BRETON, Elite TURRI, Ghislain MERG (CM1, CE2, CE1 et CP) - **ASSOCIATION SPORTIVE HENRI POINCARÉ (UFR STAPS)** Directeur Alain PIZZINATO ■ **DIRIGEANT** : Rémi HUREL (secrétaire de l'association) ■ **SPORTIFS** : Equipe de Football masculin de l'Université Henri Poincaré I (champion du monde inter-universitaire à Milan) ■ Entraîneur : Jean-François STRZYKALA - **SPORT UNIVERSITAIRE RÉGIONAL UHP NANCY** Directeur Jean François STRZYKALA ■ **DIRIGEANT** : Cyril NOEL et Anthony RUDEAU ■ **SPORTIFS** : Charlotte CULTY Aviron Jeunes Filles (skiff) (2^e des championnats d'Europe à Amsterdam), Lucas DEHOVE Aviron Jeunes Gens (4 de pointe sans barreur poids léger - 2^e des championnats du monde à Szeged en Hongrie)

TROPHÉE DE L'ÉQUIPE DE L'ANNÉE : Nationale 2 Filles (COSVOLLEY-BALL)
TROPHÉE DU SPORTIF DE L'ANNÉE : Noémie BELLOTT (COSTENNIS)





Déneigement des trottoirs

L'arrêté municipal n°2002/18 stipule que « dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations... En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est également défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs. »

Les mêmes principes s'appliquent en automne concernant le nettoyage des feuilles mortes sur les trottoirs.

Emplacement des bacs de déneigement

Clairlieu

- rue du bois de l'Hospice : carrefour des boulevards St Bernard et Valonnière
- boulevard des Essarts : entrée de la Coulée verte
- rue François Poulenc : passage piéton P.Muller et intersection bd des Essarts
- allée Gaston Ramon : à l'entrée de l'allée

Botanique-Village

- cimetière (rue des Peupliers) : parking, entrée principale
- sentier Déruiet : à chaque extrémité
- rue Albert 1^{er} : carrefour Sous la Croix
- Lotissement du Jardin botanique : rue de l'Ermitage, de la Grande corvée, des Orchidées
- passage Bichaton : devant le transformateur, allée piétonne
- rue du Lavoisier : carrefour des rues du Lavoisier et Charles Oudille
- avenue du Général Leclerc : carrefour Albert 1^{er} / rue de Laxou
- allée de la Linotte des bois : à l'entrée de l'allée
- rue du Haut de la Taye : devant le PAJ
- sentier de Hardeval : milieu et bas du chemin
- rue des Noyers : haut et bas du lotissement
- rue du Moitrier : carrefour rue des Potiers
- allée des Saules : devant le transformateur

Equipements sportifs et publics

- Tennis M. Lestrez : entrée principale
- Centre Jean Savine : entrée principale
- COSEC Marie Marvingt : entrée principale
- COSEC Chepfer : entrée principale
- Maison de la petite enfance : entrée principale
- Château M^{me} de Graffigny : entrée principale
- Centre des Ecraignes : arrière du bâtiment
- Centre du Placieux : parking intérieur
- Toutes les écoles : dans la cour
- FPA Clairlieu : entrée principale
- FPA Paul Adam : entrée principale
- Maison de retraite La Verrière : en bas de l'allée principale

Atelier équilibre

Ce programme de prévention des chutes est mis en place dans le cadre des actions de prévention du vieillissement de la CRAM. Une animatrice du Comité départemental - Gymnastique Volontaire anime des séances personnalisées d'une heure à une heure et demie avec une dizaine de personnes.

La première session se terminera le 17 janvier 2010.

Si vous êtes intéressé par cet Atelier Equilibre, prenez contact avec Anne-Marie Louis au Pôle Séniors au 03 83 92 12 16

Il fait bon lire à Villers...

Adultes, jeunes, enfants, trois bibliothèques vous accueillent et vous proposent des milliers d'ouvrages dans tous les genres : romans, bandes dessinées, documentaires, bibliographies, livres d'images ainsi que des animations régulières : heure du conte pour les petits, café-lecture avec discussion autour d'un livre pour les plus grands.

La ville de Villers-lès-Nancy offre aux enfants des familles résidant dans la commune un forfait lecture annuel gratuit dans les trois bibliothèques (conditions et modalités pratiques auprès des bibliothécaires).

Plus d'infos sur : www.cbpt54.com

Connaissez-vous le Pôle séniors ?

Le Pôle séniors a ouvert début septembre 2009. Il répond au vieillissement progressif de la population villaroise : en 2008, 20 % des habitants de Villers-lès-Nancy avaient plus de 65 ans et 15 % plus de 70 ans.

Il peut répondre à des demandes spécifiques : isolement des personnes âgées, difficultés à remplir des documents administratifs, besoin d'informations particulières... C'est aussi un dispositif de coordination, d'information et de communication : il assure une veille téléphonique, sorte de « SOS personnes âgées », pour recueillir les demandes et les besoins des seniors villarois ou de leurs proches, au moment où ils jugent opportun de les exprimer. Selon les demandes, une réponse immédiate par téléphone ou une prise de rendez-vous, sur place ou à domicile, pour évaluer la situation et les besoins précis ou encore une mise en relation avec un partenaire externe, pourront être faites. Le Pôle séniors a un rôle important dans le cadre du plan canicule ou en saison hivernale pour renforcer et multiplier les contacts avec les personnes concernées.

Pour contacter le Pôle Senior :

Anne-Marie LOUIS

03 83 92 12 16

aml@villerslesnancy.fr

Conférence sur les dangers domestiques

Le conseil de quartier Clairlieu organise une conférence sur les dangers domestiques. Elle sera conduite par M^{me} Petit de la CARSAT, mardi 25 janvier 2011 de 17 h 30 à 19 h 00 à la MJC Jean Savine.

Permanence Numéricable

A la demande de la municipalité, la société Numéricable tiendra deux permanences à destination des abonnés le vendredi 28 janvier de 10 h 00 à 12 h 00 à la MSP de Clairlieu et le vendredi 4 février de 16 h 00 à 18 h 00 dans le hall de l'Hôtel de Ville.



Villers Val :

117, avenue du Gal Leclerc - 03 83 90 16 71

Placieux : Centre socio-culturel

16, bd Cattenoz - 03 83 28 68 50 / infos : 03 83 27 04 07

Clairlieu : MJC Jean Savine

3, bd des Essarts - 03 83 28 44 19 / infos : 03 83 32 69 64

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à contacter les bibliothécaires qui feront leur possible pour que vous puissiez profiter des livres

Recensement 2010/2011

Le recensement de la population se déroulera à Villers du 20 janvier au 26 février 2011.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement est devenu annuel et la commune est enquêtée par sondage. Les adresses de la commune comportant des logements d'habitation sont réparties en 5 groupes, chacun de ces groupes étant réparti sur le territoire. Chaque année, un des 5 groupes est sélectionné. Dans ce groupe, un échantillon d'adresses représentant 40% des logements, soit 8 % des logements de la commune est tiré. Au bout de 5 ans, par rotation des groupes, l'ensemble du territoire de la commune aura été pris en compte et 40% de la population aura été recensée.

En 2011, le recensement concernera également à Villers les personnes sans abri et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles (procédure quinquennale)

Autre nouveauté pour 2011 à Villers : la commune et l'INSEE ont signé une convention « Famille et Logement », de ce fait un questionnaire supplémentaire sera distribué aux personnes qui seront recensées.

N'oubliez pas que les agents recenseurs recrutés par la commune seront tous munis d'une carte officielle, et qu'ils doivent vous la présenter. En cas de doute sur l'identité de la personne qui se présente à votre domicile, n'hésitez pas à contacter le service population au 03 83 92 12 15 qui pourra répondre à toutes vos questions relatives au recensement.

Casting « Merci la vie »

Dans le cadre du spectacle « Merci la vie », proposé par Costumes et Traditions en Lorraine, les 26 et 27 mars 2011, l'association villaroise recherche des figurants pour faire revivre l'école d'autrefois (en majorité des filles de 7 à 9 ans, mais d'autres enfants, garçons et filles, seront les bienvenus). Renseignements Costumes et Traditions en Lorraine : sumangin54@hotmail.com

Retrouvez toute l'actualité villaroise sur

www.villerslesnancy.fr



Adieu René !

Un livre de condoléances sera disponible en Mairie jusqu'au 31 décembre 2010, il est également possible de laisser un message sur le registre de condoléances virtuel disponible sur www.villerslesnancy.fr/fr/decès-de-rene-bodin.html

René Bodin, 3^e adjoint au Maire délégué à l'Administration générale, à la Police et à la Sécurité, est décédé des suites d'une douloureuse maladie jeudi 25 novembre. Retour sur le parcours d'un Villarois qui a toujours donné aux autres.



René Bodin est né le 19 novembre 1941 à Noirterre dans les Deux-Sèvres, région à laquelle il était resté très attaché (il était un membre fidèle des picto-charentais de Lorraine). Technicien au service des installations nationales de Thomson puis d'Alcatel, il parcourt la France et effectue des missions à l'étranger, dont l'Irak entre 1970 et 1972. Sa parfaite connaissance de l'entreprise le conduit à devenir délégué central d'Alcatel où il assure pendant près de 10 ans le lien entre la direction générale d'Alcatel France et celui des sections syndicales des établissements. Pour ses anciens collègues, « il était estimé pour sa convivialité et sa capacité à relayer les problématiques des sites auprès des dirigeants avec qui il avait su créer les conditions nécessaires d'un dialogue constructif ». Après sa retraite en 1998, il devient administrateur d'une caisse de retraite et d'une caisse de prévoyance, dont il sera vice-président, du groupe Alcatel jusqu'en 2003.

Marié en juin 1961 avec Christiane, René Bodin avait deux filles, Nadia et Nelly, qui lui ont donné quatre petits-enfants, Johan, Audrey, Fanny et Lisa. Après le décès de son épouse en 2000, René avait selon les mots de Françoise Chandemagor, « poursuivi sa vie » avec Elyane et considérait qu'il était le grand-père de trois petites-filles supplémentaires, Mathilde, Charlotte et Camille.

René Bodin était bien connu des Villarois : arrivé à Clairlieu à la fin des années 70, il avait été élu pour la première fois en 1983. Élu sans discontinuer depuis, il avait eu la satisfaction de devenir adjoint délégué au Patrimoine et à l'Équipement en 2001 après la victoire de Pascal Jacquemin, puis adjoint délégué à l'Administration générale, à la Police et à la Sécurité en 2008. Il était apprécié par tous ceux qui l'ont cotoyé : qu'ils soient élus comme Dorothée Bernard, conseillère municipale déléguée entre 2001 et 2008 pour qui il était « un repère pour elle qui arrivait dans ce monde », agents de la ville comme Franck Grillet, chef de la Police municipale qui « ne perd pas seulement son élu, mais aussi un ami sincère à qui il doit beaucoup », membres des associations de la ville comme Blandine Souvay, présidente du Comité des fêtes qui salue « un ami sensible, complice, fidèle, discret tout en étant toujours présent pour apporter son soutien ».

Pascal Jacquemin, Maire de Villers-lès-Nancy, ses collègues élus et les agents de ville de Villers-lès-Nancy présentent à Elyane, sa compagne, à Nadia et Nelly ses filles et leurs maris, à Stéphanie et Sandrine, les filles d'Elyane et à leurs maris, à Johan, Audrey, Fanny, Lisa, Charlotte, Mathilde et Camille, ses petits-enfants, ainsi qu'à tous ses proches, leurs sincères condoléances.

Relations avec la CUGN

Compte-rendu des délibérations prises par la Communauté urbaine du Grand Nancy, intéressant les Villarois au 1^{er} semestre 2010.

Délibérations du 26 mars 2010

Maisons économiques et écologiques : attribution de subventions

Octroi d'une subvention de 5 000 € aux familles acquérant des maisons éco-conçues, si trois conditions sont réunies : consommation d'énergie inférieure de 20 % au règlement thermique de 2005, certification de la construction, coût au m² de surface utile plafonné à 2000 € TTC (taxes et frais de notaire inclus)

Plateau de Brabois

Prolongation de la concession de la SOLOREM jusqu'au 5 mai 2013

Délibérations du 7 mai 2010

Lancement de l'évaluation et révision de l'Agenda 21 du Grand Nancy :

Grâce à une démarche participative adaptée et selon les 5 axes définis par le cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable, adaptés au contexte local :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- épanouissement de tous les êtres humains, notamment par l'éducation, la culture vivante et patrimoniale
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- dynamiques de développement suivant les modes de consommation et de production responsables

Cohésion sociale sur le Grand Nancy

Vote au titre de la politique « Enjeux d'agglomération »
Santé : 92 220 € - Prévention-Sécurité : 181 975 € - Emploi-Insertion : 300 300 € - Enjeux d'agglomération : 157 900 €

Centre de congrès de Nancy : approbation de l'avant projet
Coût prévisionnel établi en octobre 2009 : 56 558 191 € HT

Institut Jean Lamour

Coût prévisionnel définitif des travaux est de 38 196 537,55 € HT (valeur mai 2006) (34 500 000 € HT coût initial)

ARTEM - Ecole Nationale Supérieure d'Art – Nouveau plan de financement

État, ministère de la Culture et de la Communication : 10 300 000 € - Région lorraine : 4 598 662 € - Conseil général de Meurthe-et-Moselle : 1 989 957 € - Grand Nancy : 1 989 958 € - FCTVA : 1 574 423 €

Délibérations du 24 juin 2010

Lancement de la procédure et des études relatives à l'actualisation du Plan de Déplacement Urbain

Emission d'un avis favorable à l'actualisation du PDU du 6 octobre 2006 et saisie des services de l'État, pour qu'ils précisent le contenu de l'évaluation environnementale

LIGNE 2 Transport en commun en site propre - Déclaration de projet préalable à la déclaration d'utilité publique

Abandon de la fonction relais du parking Godefroy de Bouillon, tout en conservant la construction d'un ouvrage

de stationnement de quartier qui permettra de compenser les places de stationnement de proximité supprimées par la mise en site propre de la ligne 2

Rapport annuel 2009, délégation de service public : réseau Stan

- Fréquentation : + 0,5% en nombre de validations (ligne T1 :- 1%, lignes bus : + 1,3 %)
- Taux de fraudes : 7,7 % (plus bas taux en 4 ans)

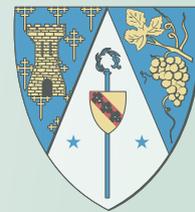
Centre de congrès de Nancy : acquisitions foncières sur la SNCF - lancement d'un appel d'offres ouvert de travaux

Autorisation à la SOLOREM, concessionnaire et l'EPF Lorraine d'acquisition des terrains de la SNCF, en vue de permettre la réalisation de l'opération et de lancement des appels d'offres.

Rapports 2009 des délégataires de service public et des services exploités en régie-culture-sport-loisirs

Le Golf de Pulnoy : fréquentation : + 9% - Zénith : réouverture en mai 2009, résultat net : 16 996 € - *Camping de Brabois* : résultat net : 43 106 € - Pôle aquatique du Grand Nancy : fréquentation : +7 % - *Conservatoires et jardins botaniques* : le site du Montet à Villers-lès-Nancy a accueilli 70 000 visiteurs. Aucune donnée financière - *Museum Aquarium de Nancy* : Fréquentation : + 5 % Aucune donnée financière - *Musée de l'Histoire du Fer* : 6 273 visiteurs en 2009.

Expression des groupes politiques



2011 dans la ligne des engagements pris au service des Villarois !

Au moment du passage à la nouvelle année, chacun ne pourra s'empêcher de s'interroger sur les perspectives à venir. Incontestablement, c'est l'inquiétude qui prédomine chez une bonne partie de nos concitoyens, tant la politique menée par le gouvernement actuel s'inscrit dans une ligne de régression sociale et de rupture de notre consensus républicain. Alors que le Président de la République avait promis un changement de cap, le remaniement de novembre dernier a reconduit les mêmes orientations inadaptées aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Dans cette période de crise, les Villarois ne pourront que constater la façon dont la majorité municipale s'inscrit dans la ligne des engagements pris lors des élections municipales de mars 2008 et vos élus peuvent être sereins quand sera venue l'heure du bilan de mi-mandat en mars 2011. Ainsi, toutes les actions engagées en 2010 vont dans le sens de l'affirmation d'une **ville « innovante et solidaire »**. Chaque projet a fait l'objet d'une analyse comptable raisonnée de manière à ne pas grever les finances locales. Dans une ville qui sait aller de l'avant, la rénovation du centre des Ecraignes est l'un de ces exemples de programmation au service de tous les Villarois. Malgré ces temps difficiles, l'année écoulée aura été riche en événements et manifestations qui témoignent du dynamisme de notre commune. Nous mettons quiconque au défi de relever un imprévu qui n'aurait pas trouvé de solution afin d'assurer la meilleure marche des services communaux ! De même, la voix de notre commune a su se faire largement entendre au sein de la Communauté urbaine du Grand Nancy, comme en témoigne l'aménagement en cours du parc de Brabois.

Alors que les militants UMP - et ils s'en trouvent dans l'opposition municipale - n'ont comme seule feuille de route que d'engager la bataille des élections présidentielles de 2012 derrière un Nicolas Sarkozy pourtant discrédité, les élus de la majorité municipale, au-delà de leurs vœux de bonheur et de prospérité, souhaitent pour cette nouvelle année 2011, que **tous ensemble**, nous poursuivions sur le même chemin, afin que Villers demeure une commune où il fait toujours aussi bon vivre.

Pascal BRENNEUR, Président du groupe majoritaire

Transports en commun : le dangereux mépris municipal

Un sujet dont on ne parle jamais en conseil municipal ? Les transports. Alors parlons-en dans Villers Nouvelles !

Les Villarois le constatent, grâce à la création de la ligne « campus », nos transports en commun ont progressé depuis 2009 mettant le plateau de Brabois et le centre ville enfin à notre portée : 8 minutes entre les bus aux heures de pointe, 15 au maximum le reste du temps. Certainement pas grâce au maire de Villers qui l'a approuvée du bout des lèvres : en son absence au moment de la délibération au Grand Nancy, son représentant n'a parlé que des étudiants, évoquant même un « cataplasme sur une jambe de bois ». Mais après tout, c'est le résultat qui compte...

Ces dernières semaines, bon nombre de Villarois ont découvert avec stupéfaction que leur arrêt de bus habituel avait soudainement démenagé boulevard Cattenoz ou avenue du Général Leclerc. Qui avait été prévenu ? Personne à part les habitants situés directement devant les arrêts eux-mêmes ! Qui avait été concerté ? Pas plus ! A quoi cela sert ? On ne le dira pas ! Ou est désormais votre arrêt de bus ? Cherchez le, ça vous promènera !

La même méthode prévaut pour la nouvelle ligne à haute qualité de service qui doit traverser Villers de part en part. Qui en a entendu parler ? Personne, malgré des demandes répétées à la mairie. Officiellement, parce qu'on n'en connaît pas les contours ! Et pourtant... Pourtant celle-ci est dessinée depuis bien longtemps dans tous les documents du projet d'agglomération, adopté depuis de longs mois et disponible sur le site du Grand Nancy. Pourtant, il y a déjà plusieurs mois, le maire de Villers a fait savoir par écrit qu'il préférerait que la ligne passe par le boulevard Cattenoz plutôt que par les Aiguillettes. Au nom de qui ?

C'est grave pour la démocratie, mais ce qui est plus grave encore c'est qu'au moment où l'argent se fait rare, obtenir une nouvelle ligne de transports n'est pas facile. A force de ne pas mobiliser, à force d'oublier les Villarois, le maire fera que les transports nous oublieront.

François WERNER

Président du groupe **Villers Vitalité**

Ou contactez nous au **06 07 10 95 99**, ou par **villers.vitalite@free.fr**
Et retrouvez une information complète sur **villers-vitalite.com**

Droit de Réponse du Maire

(Journal officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 septembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs dans le même bulletin sur les affaires évoquées par l'opposition).

Je suis très étonné par la contribution de M. Werner : proche collaborateur du Président de la CUGN, il ne peut ignorer l'échec patent du Tram et le retard accumulé dans la mise en place du réseau de transport en commun de l'agglomération, qui a obligé à créer des lignes de substitution pour pallier aux problèmes engendrés. La ligne qui pourrait passer à Villers, l'ancienne ligne 2 prévue pour 2005-2006 (!), est devenue la ligne 3 dont on ne connaît à ce jour que les points de départ et d'arrivée (à moins qu'on ne cache des choses aux maires concernés) et n'est encore, que je sache, qu'un vague projet à l'échéance incertaine (les études précises ne démarreront qu'après la mise en service de la ligne Laxou-Jarville). Mes demandes répétées au Président de la CUGN pour qu'il organise une réunion publique d'information à Villers restent sans réponse ! Si le Président de la CUGN finit par accepter d'agir dans la transparence, j'espère vivement M. Werner sera présent à Villers pour cette réunion !

Informations financières - ratios 15 440 habitants 2009

* strate des communes de 10 à 20 000 habitants		Valeurs	Moyenne nationale*
1	dépenses réelles de fonctionnement/population	723,19	1 100,00
2	produit des impositions directes/population	229,54	436,00
3	recettes réelles de fonctionnement/population	798,35	1 219,00
4	dépenses d'équipement brut/population	138,16	309,00
5	encours de dette/population	385,43	955,00
6	dotations globales de fonctionnement/population	140,27	235,00
7	dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	62,18%	50,56%
8	coefficient de mobilisations du potentiel fiscal	0,47	0,90
8 bis	coefficient de mobilisations du potentiel fiscal élargi	1,16	1,09
9	dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles	0,94	0,93
10	dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,17	0,29
11	encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,48	0,75

Extrait du compte administratif 2009

La loi d'orientation n° 92-125 du 8 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants d'insérer dans une publication locale des données synthétiques sur la situation financière de la commune.

janvier **14**

Les Culs d'trottoirs

Centre Jean Savine

20 h 45 ... Réservations 03 83 92 32 40

février **18**

Intimement Barbara

Théâtre de la Roële

20 h 45 ... Réservations 03 83 92 32 40

